

COMMUNE DE LALIZOLLE

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 14/03/2023

ID : 003-210301354-20230310-20230310_018-DE



Séance du 10 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pesson et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Chades et Pernet

Pouvoir : Mr Pernet à Mr Deschamps

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Date de convocation : 02/03/2023

Date d'affichage : 03/03/2023

Délibération n°20230310_018

Objet : Tarifs salle polyvalente

Compte-tenu du projet d'installation d'une borne wifi au sein de la salle polyvalente et de sa mise à disposition des locataires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Catégorie	Tarifs
Particuliers de Lalizolle	125 € (-50 € avec le gîte)
Particuliers hors commune	160 € (-60 € avec le gîte)
Associations Lalizolle	0 €
Associations hors commune	95 €

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

